

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS
FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND

2008



Givisiez, le 1er mai 2009



SOMMAIRE / INHALTSVERZEICHNIS

<i>Document / Dokument</i>	<i>Page / Seite</i>
<i>Rapport du Président</i>	3
<i>Rapport des Präsidenten</i>	5
<i>Comptes 2007</i>	7
<i>Séances et délégations</i>	9
<i>Rencontres avec les autorités</i>	12
<i>Activités spéciales</i>	13
<i>Sortie des membres</i>	14
<i>Assemblées de la Fédération</i>	15
<i>Mutations des membres</i>	17
<i>Commissions et représentations</i>	18
<i>Organigramme de la Fédération</i>	23
<i>Formation professionnelle</i>	24
<i>Secrétariats gérés par la FFE</i>	26
<i>Statistiques / Statistiken</i>	32
<i>Le mot du Manager</i>	34
<i>Das Wort des Managers</i>	35
<i>Annexes au rapport annuel</i>	36
<ul style="list-style-type: none"><i>Liste des membres du Comité</i><i>Liste des membres de la FFE</i><i>Liste des membres honoraires</i><i>Liste des membres vétérans</i>	

RAPPORT DU PRESIDENT

L'économie virtuelle plombe l'économie réelle

Après les perturbations dues à la dénonciation de la convention nationale du secteur principal de la construction, voici les perturbations dues au monde bancaire. Si les premières nous interpelleraient directement, on aurait pu croire que les deuxièmes nous épargneraient.

Les soucis des banques, au-delà des océans, nous laissaient plutôt indifférents, mais force est de constater que la crise est à notre porte. Les inquiétudes, les interrogations touchent l'industrie et la population Suisse et, par la même occasion, le monde de la construction. La prospérité, les gains rapides et la pression des actionnaires ont fait perdre le sens des réalités aux capitaines de la finance mondiale. Comme le Titanic, les banques semblaient naviguer contre vents et marées, insensibles aux guerres, aux problèmes économiques de la planète mais tout à coup si fragiles en raison d'une mauvaise évaluation des risques, la pointe de l'iceberg.

Et bien oui, la réalité est là. L'argent n'est pas que du papier. Il ne peut pas se gagner facilement, sans rien faire ou presque, sans prendre des risques et surtout sans valeur ajoutée.

Maintenant, il faut assainir, voire reconstruire le monde bancaire, nécessaire à notre économie en mettant tous la main à la pâte ou plutôt au porte-monnaie. Cela paraît frustrant pour ne pas dire plus pour nos chefs d'entreprises qui travaillent sans relâche pour faire fructifier leur commerce, pour garantir du travail à leurs collaborateurs et faire fonctionner l'économie du pays mais qui peinent souvent à obtenir le crédit bancaire nécessaire à leurs affaires. On peut comprendre cette colère et cette frustration avec, en prime, un ralentissement de l'économie qui se profile à l'horizon 2009.

La construction passera le cap

Ce n'est pas la première fois qu'une crise frappe nos entreprises. Grâce à notre esprit d'entrepreneur, notre créativité et notre volonté, nous avons su redimensionner notre production, augmenter notre compétitivité et rationaliser les coûts. Nous avons affronté et surmonté les difficultés. Alors ne baissons pas les bras et malgré tout restons optimistes et sereins afin de retrouver des valeurs plus justes, une économie basée sur une valeur ajoutée, un investissement sur des valeurs comme la pierre, en bref retrouver une économie plus saine.

Pour le monde de la construction, gageons que nos autorités politiques par des décisions appropriées accentuent leurs investissements dans la pierre et dans l'assainissement et l'entretien du patrimoine. Espérons aussi que la baisse des taux d'intérêts annoncés redonne des couleurs aux investisseurs privés et publics et aux projets qui dorment dans les tiroirs.

Le rôle de notre Fédération est aussi de rester en contact avec nos autorités politiques. Il reste important pour notre métier d'être présent et actif dans ces relations. C'est par un contact permanent avec Monsieur Georges Godel, Conseiller d'Etat, que nous pouvons connaître les perspectives d'avenir des travaux de l'Etat, à cours et moyen terme, inciter ce grand client d'assouplir les procédures administratives des marchés publics et d'intervenir dans tout ce qui touche le domaine de la construction.

Activité soutenue en 2008

Durant l'année écoulée, le Bureau a siégé 10 fois pour la bonne marche des affaires de notre association. Il a été soutenu dans cette démarche par le secrétariat permanent et le comité. Les sujets qui ont retenus principalement notre attention ont été la nouvelle convention nationale, le Fribourgfonds et les moyens à mettre en œuvre pour la formation professionnelle.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, garante de la pérennité de notre métier de constructeur, accentue toujours la qualité et la diversité de la formation professionnelle. Notre persévérance porte ses fruits car le nombre d'apprentis progresse et les cours de post-formation sont toujours très prisés.

Pour garantir un enseignement de qualité, il faut un personnel compétent et un inventaire performant. Le comité a accordé le crédit pour l'investissement d'un chariot élévateur télescopique et rotatif, un instrument nécessaire pour les cours de grue sur camion, autogrupe et machinistes.

Renforcement de la collaboration entre sections

La Fédération est affiliée à la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE). Cette affiliation impose des devoirs et des attentes de et envers notre organe faîtière. Afin de mieux nous faire entendre à Zürich, toutes les associations romandes se sont regroupées, depuis maintenant quelques années, dans une association qui porte le nom de « REGION ROMANDIE ». Le but de cette entité est de créer des synergies entre les sections romandes, de renforcer l'impact de la Romandie vers l'extérieur et à l'intérieur. Malgré les disparités et les différentes sensibilités des cantons romands, la volonté d'atteindre ces buts est là. Je pense en particulier au taux de régie romand qui a remplacé les taux de régie cantonaux. Force est de constater que les décisions de la SSE par la voix de son assemblée des délégués, prises toujours démocratiquement, ne sont pas souvent en faveur de la Romandie. Il y a toujours des difficultés à se faire entendre ou comprendre mais grâce à cette concertation romande, nous pouvons ébranler certaines convictions alémaniques, voire à long terme, influencer certaines décisions.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui font vivre la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Le Bureau et le Comité pour leur soutien et leurs conseils avisés, notre Manager, Jean-Daniel Wicht, et son secrétariat pour la conduite administrative, le responsable de la formation professionnelle, Kuno Philippona, et ses instructeurs pour leur professionnalisme et leur engagement envers la formation de notre jeunesse, enfin à vous tous les membres de notre Fédération pour votre confiance.

Jean-Luc Schouwey

RAPPORT DES PRÄSIDENTEN

Die virtuelle Wirtschaft bremst die reale Wirtschaft

Nach den Unruhen wegen der Kündigung des Landesmantelvertrags im Bauhauptgewerbe kommt es nun zu Unruhen wegen der Bankwelt. Gingen uns die ersteren direkt an, hätte man meinen können, die letzteren würden uns verschonen.

Gegenüber den Sorgen der Banken am anderen Ende der Welt waren wir eher gleichgültig eingestellt. Wir kommen nun jedoch nicht umhin festzustellen, dass die Krise vor der Tür steht. Die Unsicherheit und die Fragen betreffen die Industrie, die Schweizer Bevölkerung und somit das Bauwesen gleichermassen. Durch den Wohlstand, durch den schnellen Gewinn und durch den Druck der Aktionäre haben die Finanzführer weltweit den Bezug zur Realität verloren. Wie die Titanic schienen die Banken allen Hindernissen zu trotzen und zeigten sich unsensibel gegenüber den Kriegen und den wirtschaftlichen Problemen auf der Welt. Und plötzlich sind sie äusserst verletzlich infolge einer falschen Risikoeinschätzung, die Spitze des Eisbergs.

Und dennoch ist die Realität da. Geld ist nicht nur Papier und wird nicht einfach gewonnen, ohne (oder fast ohne) etwas tun zu müssen, ohne Risiken einzugehen und vor allem ohne Mehrwert.

Nun muss die Bankwelt, die für unsere Wirtschaft notwendig ist, saniert oder gar neu aufgebaut werden. Wir alle müssen Hand anlegen, oder besser gesagt in den Geldbeutel greifen. Für unsere Unternehmensleiter mag dies frustrierend sein, arbeiten sie doch unablässig daran, ihr Geschäft gewinnbringend zu gestalten, um ihren Mitarbeitern den Arbeitsplatz zu sichern und die Wirtschaft des Landes in Schwung zu halten, wobei sie es oft schwer haben, den für ihr Geschäft notwendigen Bankkredit zu erhalten. Diese Wut und diese Frustration sind verständlich, zumal das Wirtschaftswachstum 2009 voraussichtlich gebremst wird.

Das Bauwesen wird die Situation überstehen

Unsere Unternehmen sind nicht zum ersten Mal mit einer Krise konfrontiert. Mit unserem Unternehmergeist, unserer Kreativität und unserem Willen konnten wir unserer Produktion eine neue Dimension geben, unsere Wettbewerbsfähigkeit erhöhen und die Kosten rationalisieren. Wir haben den Schwierigkeiten die Stirn geboten und sie bewältigt. Geben wir also nicht auf und seien wir trotz allem optimistisch und zuversichtlich, um wieder zu gerechteren Werten zu finden, zu einer Wirtschaft, die auf dem Mehrwert beruht, zu Investitionen in Werte wie das Bauwesen, kurz gesagt, um zu einer gesunderen Wirtschaft zu finden.

Was das Bauwesen anbelangt, setzen wir darauf, dass unsere politischen Behörden ihre Investitionen mit den entsprechenden Entscheidungen vermehrt in der Erstellung, der Sanierung und dem Unterhalt der Kulturgüter tätigen. Hoffen wir auch, dass die angekündigte Zinssenkung den privaten und öffentlichen Investoren und den Projekten, die in den Schubladen schlummern, eine neue Farbe verleiht.

Unser Verband hat auch die Aufgabe, mit unseren politischen Behörden Kontakt zu pflegen. Es ist für unseren Beruf weiterhin wichtig, in dieser Beziehung präsent und aktiv zu sein. Ein ständiger Kontakt mit Herrn Georges Godel, Staatsrat, ermöglicht uns, die Zukunftsperspektiven der vom Staat unternommenen Arbeiten kurz- und mittelfristig zu kennen. Durch einen solchen Kontakt können wir diesen Grosskunden auch dazu anregen, die Verwaltungsverfahren der öffentlichen Aufträge zu lockern und in allen Dingen, welche das Bauwesen anbelangen, zu intervenieren.

Intensive Tätigkeiten 2008

Das Verbandsbüro hat im vergangenen Jahr 10 Mal getagt, um die Geschäfte unseres Verbandes zu behandeln. In diesem Unterfangen wurde es von der ständigen Geschäftsstelle und vom Vorstand unterstützt. Die Themen, welche uns vor allem beschäftigt haben, waren der neue Landesmantelvertrag, der Fribourgfonds und die Mittel, welche für die Berufsbildung aufgewendet werden müssen.

Der Freiburgische Baumeisterverband, der für den Fortbestand unseres Bauberufs bürgt, steigert stets die Qualität und die Vielfältigkeit der Berufsbildung. Unsere Ausdauer lohnt sich, denn die Anzahl der Lehrlinge nimmt zu und die Weiterbildungskurse sind immer noch sehr beliebt.

Um einen qualitativ hochstehenden Unterricht erteilen zu können, muss man über ein kompetentes Personal und über ein leistungsstarkes Inventar verfügen. Der Vorstand hat die Investition für einen Teleskop- und Drehstapler genehmigt. Dieses Instrument wird für die Lastwagenkran-, die Autokran- und die Maschinistenkurse benötigt.

Ausbau der Zusammenarbeit zwischen den Sektionen

Der Verband ist dem SBV angegliedert. Diese Zugehörigkeit schreibt Pflichten und Erwartungen von und gegenüber unserem Dachorgan vor. Damit uns in Zürich ein besseres Gehör geschenkt wird, haben sich alle Westschweizer Verbände seit mehreren Jahren zu einem Verband namens «REGION ROMANDIE» zusammengeschlossen. Diese Einheit hat das Ziel, zwischen den Westschweizer Sektionen Synergien zu schaffen und den Einfluss der Westschweiz gegen aussen und innen zu stärken. Trotz der Ungleichheiten und der verschiedenen Sensibilitäten der Westschweizer Kantone ist der Wille, dieses Ziel zu erreichen, da. Ich denke da insbesondere an die Westschweizer Regieansätze, welche die kantonalen Regieansätze ersetzt haben. Wir kommen nicht umhin festzustellen, dass die Entscheide des SBV, welche an den Delegiertenversammlungen jeweils immer demokratisch gefällt werden, die Westschweiz nicht oft begünstigen. Es ist immer noch schwierig, angehört oder verstanden zu werden, aber mit diesem westschweizerisch abgestimmten Vorgehen können wir gewisse deutschschweizerische Überzeugungen ins Schwanken bringen oder bestimmte Entscheidungen langfristig gar beeinflussen.

Ich will allen Akteuren danken, die den Freiburgischen Baumeisterverband lebendig halten. Dem Büro und dem Vorstand danke ich für die Unterstützung und die Beratung, unserem Manager, Jean-Daniel Wicht, und seinem Sekretariat für die administrative Führung und dem Verantwortlichen der Berufsbildung, Kuno Philipona, und seinen Instruktoren für ihre Professionalität und ihren Einsatz zugunsten der Ausbildung unserer Jugend. Und schliesslich Ihnen allen, liebe Verbandsmitglieder, vielen Dank für Ihr Vertrauen.

Jean-Luc Schouwey

Comptes 2008

Bilan

Actif	31.12.2007		31.12.2008	
Actif circulant	Fr.	2'594'840.77	Fr.	2'548'869.26
Liquidités	Fr.	583'407.79	Fr.	814'024.08
Placements	Fr.	1'445'919.18	Fr.	1'121'759.38
Impôts anticipés	Fr.	5'211.80	Fr.	6'026.55
Intérêts courus	Fr.	12'797.15	Fr.	5'631.80
Créances membres	Fr.	87'825.30	Fr.	94'265.30
Créances non-membres	Fr.	200'797.25	Fr.	217'652.90
Créances partenaires	Fr.	137'722.80	Fr.	186'493.70
Actifs transitoires	Fr.	121'159.50	Fr.	103'015.55
Actif immobilisé	Fr.	1'374'531.05	Fr.	1'247'687.30
Participations et titres non cotés	Fr.	52'950.00	Fr.	52'950.00
Immeubles	Fr.	1'124'696.85	Fr.	1'029'412.20
Mobilier, véhicules, parc informatique	Fr.	196'884.20	Fr.	165'325.10
Total de l'actif	Fr.	3'969'371.82	Fr.	3'796'556.56

Passif	31.12.2007		31.12.2008	
Fonds étrangers à court terme	Fr.	156'950.71	Fr.	192'498.60
Banque	Fr.	0.00	Fr.	0.00
AFC (TVA)	Fr.	9'848.26	Fr.	0.00
Fournisseurs	Fr.	91'375.70	Fr.	90'129.35
Fonds formation SSE	Fr.	0.00	Fr.	86'034.25
Passifs transitoires	Fr.	55'726.75	Fr.	16'335.00
Fonds étrangers à long terme et provisions	Fr.	817'000.00	Fr.	634'000.00
BCF, hypothèque	Fr.	550'000.00	Fr.	375'000.00
Provisions pour perte sur titres	Fr.	145'000.00	Fr.	112'000.00
Provisions foire de Fribourg	Fr.	15'000.00	Fr.	15'000.00
Provisions agrandissement Chiemi	Fr.	90'000.00	Fr.	90'000.00
Provisions pour pertes sur débiteurs	Fr.	17'000.00	Fr.	17'000.00
Provision pour investissements futurs	Fr.	0.00	Fr.	25'000.00
Fonds propres	Fr.	2'995'421.11	Fr.	2'970'057.96
Capital initial	Fr.	2'833'925.53	Fr.	2'995'421.11
Variation de l'exercice	Fr.	161'495.58	Fr.	-25'363.15
Total du passif	Fr.	3'969'371.82	Fr.	3'796'556.56

Comptes pertes et profits

Produits	31.12.2007		31.12.2008	
Produits du secrétariat	Fr.	560'264.03	Fr.	587'490.38
Cotisations des membres	Fr.	294'806.90	Fr.	311'498.90
Ventes de publications	Fr.	12'230.01	Fr.	6'115.98
Indemnités de secrétariat	Fr.	173'208.78	Fr.	182'612.00
Produits d'administration	Fr.	70'785.40	Fr.	63'721.00
Recettes diverses	Fr.	9'232.94	Fr.	23'542.50
Produits de la formation	Fr.	1'664'969.40	Fr.	1'591'946.90
Cours d'apprentissage	Fr.	459'362.80	Fr.	494'304.95
Cours de perfectionnement	Fr.	869'162.10	Fr.	826'948.75
Cours spéciaux	Fr.	55'440.00	Fr.	98'980.00
Promotion et stages pratiques	Fr.	11'000.00	Fr.	12'000.00
Ventes de publications	Fr.	3'839.00	Fr.	1'233.00
Participation au frais administratifs	Fr.	117'870.50	Fr.	119'851.05
Dons et produits divers	Fr.	148'295.00	Fr.	38'629.15
Produits de la fortune	Fr.	133'665.66	Fr.	187'978.67
Revenus des capitaux	Fr.	54'536.68	Fr.	34'459.88
Revenus des immeubles	Fr.	79'128.98	Fr.	153'518.79
Total des produits	Fr.	2'358'899.09	Fr.	2'367'415.95

Charges directes	31.12.2007		31.12.2008	
Charges du secrétariat	Fr.	12'358.65	Fr.	733.60
Service aux membres	Fr.	0.00	Fr.	0.00
Achats de publications	Fr.	12'358.65	Fr.	733.60
Charges de la formation	Fr.	1'322'242.65	Fr.	1'289'381.55
Cours d'apprentissage	Fr.	501'866.25	Fr.	500'197.40
Cours de perfectionnement	Fr.	551'515.10	Fr.	612'245.60
Cours spéciaux	Fr.	41'895.25	Fr.	65'395.20
Promotion	Fr.	22'798.20	Fr.	15'763.60
Achats de publications	Fr.	264.00	Fr.	72.70
Salaires et charges sociales	Fr.	48'038.00	Fr.	60'764.90
Frais divers et amortissements	Fr.	65'865.85	Fr.	34'942.15
Attribution provisions	Fr.	90'000.00	Fr.	0.00
Charges de la fortune	Fr.	150'057.87	Fr.	398'587.84
Intérêts et frais financiers	Fr.	24'257.25	Fr.	14'440.05
Différences de cours non réalisées	Fr.	12'526.62	Fr.	257'318.74
Charges des immeubles	Fr.	113'274.00	Fr.	126'829.05
Total des charges directes	Fr.	1'484'659.17	Fr.	1'688'702.99

Charges indirectes	31.12.2007		31.12.2008	
Charges du personnel	Fr.	398'349.80	Fr.	396'593.05
Frais de bureau et d'administration	Fr.	233'697.74	Fr.	225'984.16
Entretien et amortissement	Fr.	47'771.80	Fr.	40'942.30
Assurances et impôts	Fr.	25'137.10	Fr.	29'554.55
Publicité, annonces, internet	Fr.	7'787.90	Fr.	11'002.05
Total des charges indirectes	Fr.	712'744.34	Fr.	704'076.11

Résultat annuel	Fr.	161'495.58	Fr.	-25'363.15
------------------------	------------	-------------------	------------	-------------------

SEANCES ET DELEGATIONS

Cette partie de rapport présente les activités déployées par le comité et la direction de la Fédération au niveau régional et national. Ces séances, nombreuses, permettent de traiter des problèmes actuels et courants de la construction et de prendre les décisions qui créeront les conditions favorables pour les activités de nos membres.

Assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs

La journée de la construction 2008, qui regroupe les assemblées générales de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) et de la HG Commerciale, s'est déroulée en Suisse orientale dans la ville de St-Gall. Les décisions importantes de la SSE étant prises par les délégués des associations régionales, c'est donc une assemblée des membres très formelle qui a été conduite par le Président Central, le Conseiller national Werner Messmer. C'est l'occasion pour le Président de faire le tour des problèmes politiques qui peuvent avoir une influence sur le domaine de la construction.

Les membres qui ont répondu à l'invitation de la SSE ont encore pu entendre une allocution de Monsieur le Conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz. Une conférence particulièrement intéressante a complétée la partie oratoire sur le thème « l'entrepreneur et son rôle de gestionnaire - captivant, gratifiant et exigeant ».

Il est utile de rappeler encore que les membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs sont tous cordialement invités à cette assemblée nationale et qu'une table, lors du banquet, leur est réservée.

Assemblées des délégués

La SSE a convoqué à nouveau trois assemblées des délégués en 2008. Les points suivants ont été débattus :

Assemblée extraordinaire du 24 janvier 2008

- Convention nationale 08, évaluation et décision sur le résultat des négociations

Assemblée extraordinaire du 29 avril 2008

- Appréciation du résultat éventuel des négociations
- Comptes 2007 de la SSE
- Election de l'organe de contrôle pour 2008
- Exclusion d'un membre
- Informations générales

Assemblée ordinaire des 30 et 31 octobre 2008

Une assemblée marathon de deux jours a lieu chaque année durant le dernier trimestre. En 2008 ce sont 17 points à l'ordre du jour qui ont été traité par les délégués dont voici les plus importants :

- Modification du règlement de concurrence
- CN08, rétrospective, salaires 09, questions particulières
- Procédure de consultation sur la révision de la loi fédérale sur les marchés publics
- Financement du Campus Sursee
- Modification des statuts de la SSE
- Election d'un membre au comité central
- Nouvelles ordonnances machinistes et grutiers
- Modification de la CCT retraite anticipée

Réunions des Directeurs

Deux séances des Directeurs des associations cantonales sont organisées chaque année. La première, le 25 janvier 2008, s'est déroulée en Suisse romande, au siège du secrétariat romand de la SSE. Elle a réuni les Directeurs des sections de la Région Romandie. La deuxième a été organisée à Berne le 27 août avec les Directeurs de toute la Suisse.

Ci-dessous, quelques-uns des thèmes qui ont alimenté les débats avec les représentants de la SSE :

- Baromètre des préoccupations des Directeurs
- Demande des régions
- Développement durable
- Statistiques de la construction (SSE)
- Révision des conditions générales de la construction (CGC)
- Contrats d'entreprise du KBOB
- Réorganisation de la formation professionnelle à la SSE
- Formation de base des maçons
- Convention nationale et procédure pour la déclaration de force obligatoire
- Convention des contremaîtres
- Parifonds et fonds patronal
- Rapport des départements de la SSE
- Création d'un tribunal arbitral
- Ordonnances de la formation professionnelle
- Loi sur les cartels
- Règlement de concurrence
- Résiliation de la CN06
- Formation des Directeurs pour les interventions médiatiques
- Remaniement du site internet de la SSE
- Ordonnance sur la formation professionnelle
- Marchés publics : qualité dans la construction (enquête)
- Renchérissement

Réunions des Responsables techniques de la Région Romandie

Deux séances ont été organisées sur l'année par le responsable romand, Blaise Clerc. Les préoccupations romandes, dans le domaine technique, trouvent avec ces séances une plateforme d'échange très intéressante.

Parallèlement à ces séances, les responsables techniques romands ont créé un centre de compétence virtuel des soumissions. Chaque canton a la mission d'analyser un certain nombre de soumissions des marchés publics sur l'année et de remplir une base de données centralisée qui permet d'analyser un certain nombre de critères tels que :

- Durée de validité des offres
- Qualité des documents
- Clauses insolites
- Critères d'aptitudes et d'adjudication
- Délais de paiement
- etc.

L'analyse des données récoltées durant l'année 2007 à 2008 a permis d'établir un catalogue de mesures et un plan d'action afin de corriger certaines pratiques inacceptables des Maîtres d'ouvrage (MO) publics romands.

Les 6 axes qui seront travaillés ces prochaines années sont :

- Délais de paiement
- Quantité des documents d'appels d'offres
- Gratuité des soumissions et des plans pour l'appel d'offres
- Validité des appels d'offres
- Prestation et qualité des mandataires
- Confidentialité des offres

Dans un premier temps, les responsables techniques des associations cantonales de Suisse romande vont s'attaquer au premier des six axes soit les délais de paiement dans la construction. Il s'agira de négocier et fixer des exigences uniformes pour la Suisse romande dans le domaine des marchés publics (paiement à 45 jours) et de faire accepter aux différents MO l'abandon de l'escompte lorsque les délais de paiement fixés sont dépassés et introduire parallèlement un intérêt rémunérateur de 5 % en compensation.

Les responsables techniques ont encore traité quelques autres thèmes :

- Information sur l'état de la technologie dans le domaine des filtres à particules
- Position de la SSE sur la révision de l'Opair
- Facturation abusive de certains fournisseurs
- Mutation des salaires et des matériaux du taux de régie 2009
- Répercussion des hausses extraordinaires de certains produits auprès des MO
- Application abusive de certains fournisseurs en matière de RPLP

Réunions de la Région Romandie

Les Présidents et Directeurs des sections de la Région Romandie se sont également réunis à 6 reprises durant l'année 2008. Cinq séances ordinaires à Yverdon complétées par une assemblée générale, réunissant les délégués romands de la SSE, a été organisée au siège de la SSE section Genève le 17 octobre 2008. Durant cette dernière séance, notre Président, Jean-Luc Schouwey a repris les commandes de la Région Romandie en étant élu à l'unanimité par acclamation. Il a remplacé le jurassien Pierre Parietti arrivé au terme de son mandat de deux ans.

Les points suivants ont été traités :

- Politique patronale de la SSE
- Appréciation des problèmes liés au vide conventionnel 2007-2008
- Activités médiatiques en Suisse romande, organisation et formation
- Prestations aux membres
- Organisation de la Région Romandie
- Renforcement de la Région Romandie sur le plan Suisse (assemblée des délégués)
- Révision de la loi sur l'assurance accidents
- Application des conventions collectives au lieu du chantier
- Adoption d'un plan d'actions du centre de compétence sur les soumissions
- Préparation des assemblées des délégués
- Promotion des métiers du bâtiment en Suisse romande

RENCONTRES AVEC LES AUTORITES

Réunion avec le Directeur de la DAEC, Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel

Le Bureau exécutif de la Fédération, a rencontré Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel, en charge de la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC), le vendredi 21 novembre 2008 pour un échange très constructif.

Ce fut l'occasion, une fois de plus, de parler des marchés publics fribourgeois et de rappeler l'inquiétude des entrepreneurs devant l'évolution impressionnante du volume des documents lors des appels d'offres. Pour limiter cette inflation du papier, cette spirale inquiétante, les participants on convenu de réactualiser un groupe de travail piloté par la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs et composé de représentants des services de l'Etat, d'entrepreneurs et de mandataires pour analyser les documents d'appels d'offres.

Le soussigné a présenté lors de cette séance les activités du centre de compétence romand des marchés publics et a profité d'évoquer les actions qui vont être entreprises au niveau de la Suisse romande pour améliorer les conditions de paiement des prestations des entreprises de construction.

Accompagné de son nouvel ingénieur cantonal, André Magnin, Georges Godel a présenté aux membres du Comité de la FFE la nouvelle organisation du Service des ponts et chaussées. Le programme des travaux d'entretien et de construction de l'Etat de Fribourg a également été évoqué, le Conseiller d'Etat relevant particulièrement l'augmentation des crédits budgétés afin de faire face au vieillissement des infrastructures cantonales.

Une fois de plus, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs salue ces échanges annuels et remercie infiniment Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel pour le temps consacré à l'écoute des associations de la construction.

Séance avec une délégation du Conseil d'Etat

Le soussigné a organisé une séance urgente avec une délégation du Conseil d'Etat, le lundi 22 décembre 2008, et 4 directeurs de grandes entreprises fribourgeoises afin de présenter les soucis et les conséquences de la crise financière mondiale.

La délégation a surtout relevé la baisse massive du volume de soumissions du génie civil durant le dernier trimestre de l'année (-35%) en rappelant l'objectif de maintenir absolument le plein emploi pour les collaborateurs des entreprises fribourgeoises.

La demande particulière formulée par les entrepreneurs était de mettre plus rapidement en soumission, sur le marché, des dossiers prêts afin de combler le vide qui devrait pointer à la fin du premier trimestre 2009. Objectif principal de cette requête, éviter des licenciements.

Le Conseil d'Etat représenté par le Président du gouvernement, Monsieur le Conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf, par Messieurs les Conseillers d'Etat Georges Godel et Beat Vonlanthen respectivement Directeurs de la DAEC et de la DEE, ont pris acte des informations inquiétantes de la profession et se sont engagés à prendre, dans la mesure du possible, des décisions allant dans le sens des vœux des entrepreneurs.

Notre reconnaissance s'adresse au gouvernement fribourgeois qui a accepté dans des délais très courts la demande d'entretien. Cette réponse positive montre la volonté du Conseil d'Etat d'être à l'écoute des entreprises qui constituent le tissu économique fribourgeois.

Jean-Daniel Wicht

ACTIVITES SPECIALES

Manifestations en collaboration avec le CEES

La Fédération entretient des relations particulières avec le Club Energie, Environnement, Sécurité (CEES) et organise ou participe à la mise sur pied de manifestations dans ces trois domaines importants.

La première manifestation de l'année fut un séminaire sur le thème « **le canton de Fribourg est-il prêt à faire face à une pandémie ?** ». Organisée à l'usine Saidef le 6 mars 2008, le Médecin cantonal, le Docteur Chung-Yol Lee et Monsieur Philippe Knechtle du Service des affaires militaires et de la protection de la population du canton de Fribourg ont présenté les risques et les mesures prises par le canton de Fribourg pour faire face à une pandémie.

Question très pertinente en relation avec la grippe aviaire, cette manifestation, soit-dit en passant, n'a pas intéressé les entrepreneurs fribourgeois. Et pourtant, les conséquences d'une pandémie seraient probablement catastrophiques pour l'économie, pour les entreprises de construction également. Visiblement, les membres de la FFE étaient, ce soir-là, plus préoccupés par les problèmes du terrain que ceux qui pourraient survenir peut-être un jour !

Le 3 juin 2008, un forum sécurité, sur l'ensemble de la journée, a réuni les chargés de sécurité de nombreuses entreprises fribourgeoises et de membres de notre association. Les thèmes suivant ont été développés :

- Aspects juridiques liés à la formation en sécurité et santé des collaborateurs en entreprise
- Plan de formation des entreprises tierces
- Informations de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments et de l'Inspection cantonale du travail

L'après-midi fut, pour les participants, l'occasion de découvrir les installations de la Fédération à Chiemi, plus particulièrement le parcours de sécurité.

Information sur la nouvelle convention nationale 2008

La FFE a invité, le jeudi 10 juillet 2008, ses membres pour une information détaillée de la nouvelle convention nationale. Cette séance fut organisée à l'Espace Nuithonie à Villars-sur-Glâne où une cinquantaine de participants ont écouté les deux intervenants de la Société Suisse des Entrepreneurs, le Directeur Daniel Lehmann et le Responsable de la politique patronale Jean-Pierre Grossmann. Un grand merci à ces deux personnes pour leur disponibilité et pour les réponses précises aux nombreuses questions des entrepreneurs fribourgeois.

Formation continue sécurité au travail

Le jeudi 13 novembre 2008, 15 entrepreneurs ou chargés de sécurité se sont retrouvés dans la salle de conférence de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs pour un échange d'expériences dans le domaine de la sécurité au travail. La séance, conduite par Christophe Estermann du Bureau pour la sécurité au travail (BST), avait pour objectifs les points suivants :

- Favoriser les contacts des PERCO
- Partager les expériences organisationnelles
- Traiter quelques questions fréquentes
- Prendre en compte l'évolution de la législation
- Assurer la formation continue au sens de la directive MSST
- Présenter l'aide que peut apporter SICURO

SORTIE DES MEMBRES

Le jeudi 11 septembre 2008, une trentaine de membres se sont retrouvés pour la traditionnelle sortie annuelle, une journée placée sous les couleurs valaisannes.

Départ de Givisiez à 7.15 heures, arrêt au Restoroute du Relais du St Bernard pour un café et un croissant, direction le barrage de la Grande Dixence pour la première visite du jour. A l'heure où l'énergie renouvelable est un sujet d'actualité, après l'énorme hausse des prix du pétrole, quoi de plus normal de s'intéresser à une énergie propre dont la Suisse, château d'eau de l'Europe, dispose en grande quantité.

10.30 heures, Dixence, débourdissage des jambes, quelques minutes à pied, et toute la troupe se retrouve au pied du barrage devant une masse de béton impressionnante. C'est derrière un guide intéressant et passionné que débute la visite du plus grand barrage de Suisse. Les chiffres impressionnent, la machine à calculer travaille, les questions fusent. On déambule dans la pénombre, à travers des tunnels étroits jusqu'aux salles des machines, de véritables cavernes d'Ali Baba. A l'issue de la visite, dîner au Ritz puis départ avec le téléphérique pour grimper au sommet du barrage. Plusieurs courageux ont préféré les sentiers valaisans pour accéder, en une petite trentaine de minutes, au couronnement du mur. La preuve que les défis ne font pas peur aux entrepreneurs. Quelques gouttes de pluie chassent les moins téméraires au restaurant du pied du barrage ou chacun a l'occasion de refaire le monde et de parler de sa passion, la construction.

Prochaine étape Sion et sa vieille ville, magnifiquement rénovée et sa zone piétonne invitant à la promenade. Petite pause sur une terrasse ensoleillée avant de déguster quelques excellents crus valaisans dans une des nombreuses caves du coin.

Dernière étape de la journée, le lac souterrain de St Léonard. La troupe, grâce à l'un des ses boute-en-train, a pu oublier les soucis quotidiens grâce à des éclats de rires qui raisonnent encore dans cette grotte où normalement règne un calme apaisant. Avant de retourner sur Fribourg, un coup de blanc et quelques raclettes pour caler l'estomac et partager quelques instants mémorables.

La sortie 2008 restera gravée dans les mémoires.

Jean-Daniel Wicht



Les entrailles du barrage de la grande Dixence (photo JDW)

ASSEMBLEES DE LA FEDERATION

Assemblée de printemps

Le mercredi 11 juin 2008, les membres de la Fédération se retrouvaient dans le magnifique cadre de l'hôtel Cailler, à Charmey, pour les assises annuelles. Les affaires statutaires furent rondement menées par notre Président, Jean-Luc Schouwey

Renouvellement du comité

Le renouvellement du comité, pour une période de 4 ans, voit le départ de Martine Rüfenacht (début en 1996) à Granges-Paccot, de Jean-Marc Tomasini (1992) à Bulle et l'arrivée de Patrice Gurtner à Grandvillard, élu à l'unanimité. Les membres sortants ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement en faveur de notre association et de la construction en général. Un présent leur a été remis, témoignage de la gratitude des membres pour leur travail.

Formation professionnelle à l'honneur

Jean-Luc Schouwey a encore félicité les nouveaux entrepreneurs diplômés, Denis Berchier à Cugy, Blaise Hayoz à Esmonts, Louis Risse à la Roche et Roman Zumwald à Schmitten. Il leur a souhaité plein succès dans leurs nouvelles activités.

Gabriel Galley, au nom de la HG Commerciale à Villars-sur-Glâne, a remis le traditionnel chèque de CHF 4'000.00 en faveur de la formation professionnelle, sous les applaudissements reconnaissants des membres.

Hôtes de marque

Finalement, l'assemblée a eu le privilège et le plaisir d'entendre quelques orateurs de marque. Ils apportaient le salut de l'autorité régionale par le Préfet de la Gruyère, Maurice Ropraz, le salut de l'autorité cantonale par le Président du Grand Conseil fribourgeois, Patrice Longchamp, et le message de notre association faîtière par l'intermédiaire du Directeur de la Société Suisse des Entrepreneurs, Daniel Lehmann.

Hors séance, magie et football

Pour conclure cette manifestation d'une note un peu surréaliste, la Fédération avait invité un excellent prestidigitateur, Patrick Walter, qui a su rendre la fin de l'après-midi magique avec beaucoup d'humour et de mystère.

Près de septante personnes ont partagé quelques instants d'amitié durant l'apéritif dînatoire avant, pour les plus fervents supporters, d'assister en direct au match de l'EURO 2008 Suisse-Turquie.



Magic Waltrick, un spectacle haut en couleur (photo JDW)

Assemblée d'automne

Jeudi 11 décembre 2008, la Fédération était réunie, à Forum Fribourg, pour son assemblée extraordinaire. Ce sont près de 90 entrepreneurs et cadres de la construction fribourgeoise qui ont répondu à l'invitation de l'association.

10 ans déjà

Jean-Luc Schouwey a tenu à rappeler que dix ans auparavant l'assemblée extraordinaire de la Fédération s'était déroulée au même endroit. L'association vivait alors des moments difficiles, mais ce fut aussi le départ d'une nouvelle période beaucoup plus faste et calme. Aujourd'hui, estime le Président, notre association est écoutée, entendue, dynamique, elle a pris de la hauteur et elle a atteint un très bon rythme de croisière.

Récession en vue

Après ce rappel, Jean-Luc Schouwey a présenté le menu des assises annuelles d'automne dont le budget 2009 était l'un des points principaux. De nombreuses informations ont encore été données sur les salaires et la convention nationale ainsi que sur divers sujets plus techniques. Le Président, en introduction de son rapport, a fait allusion aux perturbations du monde bancaire. Il lui semblait pourtant que les problèmes des banques, au-delà des océans, vue la distance, auraient dû nous épargner. Mais force est de constater que la crise est à notre porte. Les inquiétudes, les interrogations, le souci de l'avenir touchent l'industrie et la population Suisse comme le monde de la construction.

La réalité est là. L'argent ne se gagne jamais facilement. Seule la valeur ajoutée à un travail peut créer des résultats positifs.

Don pour la formation

Dans un registre plus positif, Philippe Kuenlin, Directeur de la HG Commerciale a remis, une fois de plus, un chèque de CHF 7'500.00 en faveur de la formation professionnelle.

La soirée s'est poursuivie autour d'une succulente fondue servie au carnotzet « Le Chalet » de Forum Fribourg.

Jean-Daniel Wicht



Forum Fribourg, décembre 2008 (photo JDW)

MUTATIONS DES MEMBRES

Admissions

Nous avons enregistré en 2008 l'adhésion des entreprises :

- **Constructions Sàrl Frédéric Demierre, à Chavannes-sur-Orsonnens**
- **Lambelet-Bugnon SA, à Onnens**
- **Bura AG, à Morat**
- **Robert Grand & Fils SA, à Bulle**
- **Gobet génie civil SA, à Estévenens**

Démissions

Nous avons enregistré la démission des entreprises au 31 décembre 2008 :

- **Serge Scherly SA, à La Roche**
- **Giller Roger, à Attalens**
- **Les Fils de Paul Mantel, à Belfaux**
- **Losinger Construction SA, à Fribourg**
- **SIKA Travaux SA, à Echandens**

Membres décédés en 2008

La Fédération se plaît à relever qu'elle ne doit déplorer aucun décès parmi ses membres durant l'année.



COMMISSIONS - REPRESENTATIONS

Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Bureau FFE

Schouwey Jean-Luc, *Président*
Brodard Nicolas, *Vice-Président*
Davet Jacques

Papaux Patrick
Zosso Hugo

Comité FFE

Schouwey Jean-Luc, *Président*
Brodard Nicolas, *Vice-Président*
Berchier François
Butty Claude
Chappuis Laurent
Davet Jacques
Emonet Frédéric
Gross Frédéric
Gurtner Patrice

Meyer Manfred
Papaux Patrick
Raemy Franz
Rappo Urs
Ropraz Bernard
Surchat Georges
Zampa Michel
Zosso Hugo

Commissions Paritaires

Commission Professionnelle Paritaire (CPP)

Brodard Nicolas
Coquoz Gilbert
Meyer Manfred
Tomasini Jean-Marc

Davet Jacques (S)
Chappuis Laurent (S)
Gross Frédéric (S)

Tribunal Arbitral

Doutaz Pascal
Rappo Urs

Rüfenacht Martine
Zampa Michel

Commission du Fribourgfonds-Construction (CFP)

Davet Jacques
Rüfenacht Martine

Schouwey Jean-Luc

Délégués à l'assemblée de l'Entente paritaire

Brodard Nicolas
Coquoz Gilbert
Davet Jacques
Meyer Manfred

Rüfenacht Martine
Schouwey Jean-Luc
Tomasini Jean-Marc

Formation professionnelle

Commission de la formation professionnelle

Papaux Patrick, *Président*
Maradan Claude
Sassi Eric

Surchat Georges
Rubin Jean-Noël
Philipona Kuno

Maçons / constructeurs de routes / Art. 41

Papaux Patrick, *Président*
Maradan Claude
Mivroz Raymond

Philipona Kuno
Zampa Michel

Chefs d'équipe

Rubin Jean-Noël, *Président*
Brodard Frédéric
Peiry Philippe

Philipona Kuno
Surchat Georges

Examens chefs d'équipe

Leu Daniel
Mivroz Raymond
Modoux Louis
Oberson Charles-Henri

Peiry Philippe
Philipona Kuno
Schouwey Jean-Luc

Machinistes / grutiers / mécaniciens / chauffeurs

Surchat Georges, *Président*
Brodard Frédéric
Jungo Jean-Pierre

Modoux Louis
Philipona Kuno

Examens grutiers / machinistes

Surchat Georges, *Président*
Angéloz Armand
Berchier François

Currat Antoine
Jungo Jean-Pierre
Philipona Kuno

Commission d'apprentissage du métier de maçon

Maradan Claude, *Président*
Meyer Manfred, *Vice - Président*
Andrey Hilaire
Emonet Frédéric
Guccione Giovanni
Gurtner Michel
Leuenberger David
Mauron Stéphane
Mösle Jürg
Ottet Michel
Pasquier Serge

Philipona Kuno
Piller Hans-Peter
Piller René
Pugin Patrick
Raemy Franz
Rappo Renaldo
Sallin Nicolas
Scherwey Yvan
Schouwey Jean-Luc
Stulz Erich
Tornare Daniel



Commissions techniques

Commission technique

Schouwey Jean-Luc, *Président*
Davet Jacques
Papaux Patrick

Rüfenacht Martine
Schouwey René
Wicht Jean-Daniel

Sécurité / Environnement

Rappo Urs

Wicht Jean-Daniel

Délégations cantonales

Management qualité, groupe de travail

Brodard Nicolas
Giroud Roger

Wicht Jean-Daniel

Commission ETC (Ecole technique de la construction)

Pasquier Luc

Urs Rappo

Société fribourgeoise des améliorations foncières

Pasquier Luc

Commission paritaire des contremaîtres

Meyer Manfred
Ropraz Bernard

Surchat Georges

Commission pour l'attribution de la main d'oeuvre étrangère (CAMO)

Wicht Jean-Daniel

Union Patronale

Rüfenacht Martine

Chambre Patronale

Schouwey Jean-Luc

Commission paritaire de contrôle des chantiers

René Schouwey, *Secrétaire*
Wicht Jean-Daniel

Pasquier Luc



Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Wicht Jean-Daniel, *Secrétaire*
Schouwey Jean-Luc

Rüfenacht Martine

Conférence Cantonale de la Construction – Gestion des Déchets (CCC–GD)

Rüfenacht Martine

Commission accords bilatéraux

Schouwey René

Délégations nationales

Assemblées des délégués SSE

Schouwey Jean-Luc, *Président délégué*
Brodard Nicolas
Meyer Manfred

Surchat Georges (S)
Chappuis Laurent (S)
Raemy Franz (S)

Refas / Resat

Wicht Jean-Daniel

Caisse compensation militaire (CCM – SSE)

Antonietti Kurt

Marché intérieur

Schouwey Jean-Luc

Wicht Jean-Daniel

Commission I formation des maçons

Emonet Frédéric

Commission centrale examens machinistes

Largo Jean-Pierre, *Président*

Commission I examens machinistes

Surchat Georges

Philipona Kuno

Commission romande garante de la qualité (CGQ) pour la maîtrise d'entrepreneurs

Progin Thierry



Commission centrale examens entrepreneurs

Bula André

Commission I examens des entrepreneurs

Bula André, *Président*
Doutaz Pascal

Schorderet Edgar

Examens I des contremaîtres

Bula André

Parifonds-Construction – Fonds social paritaire

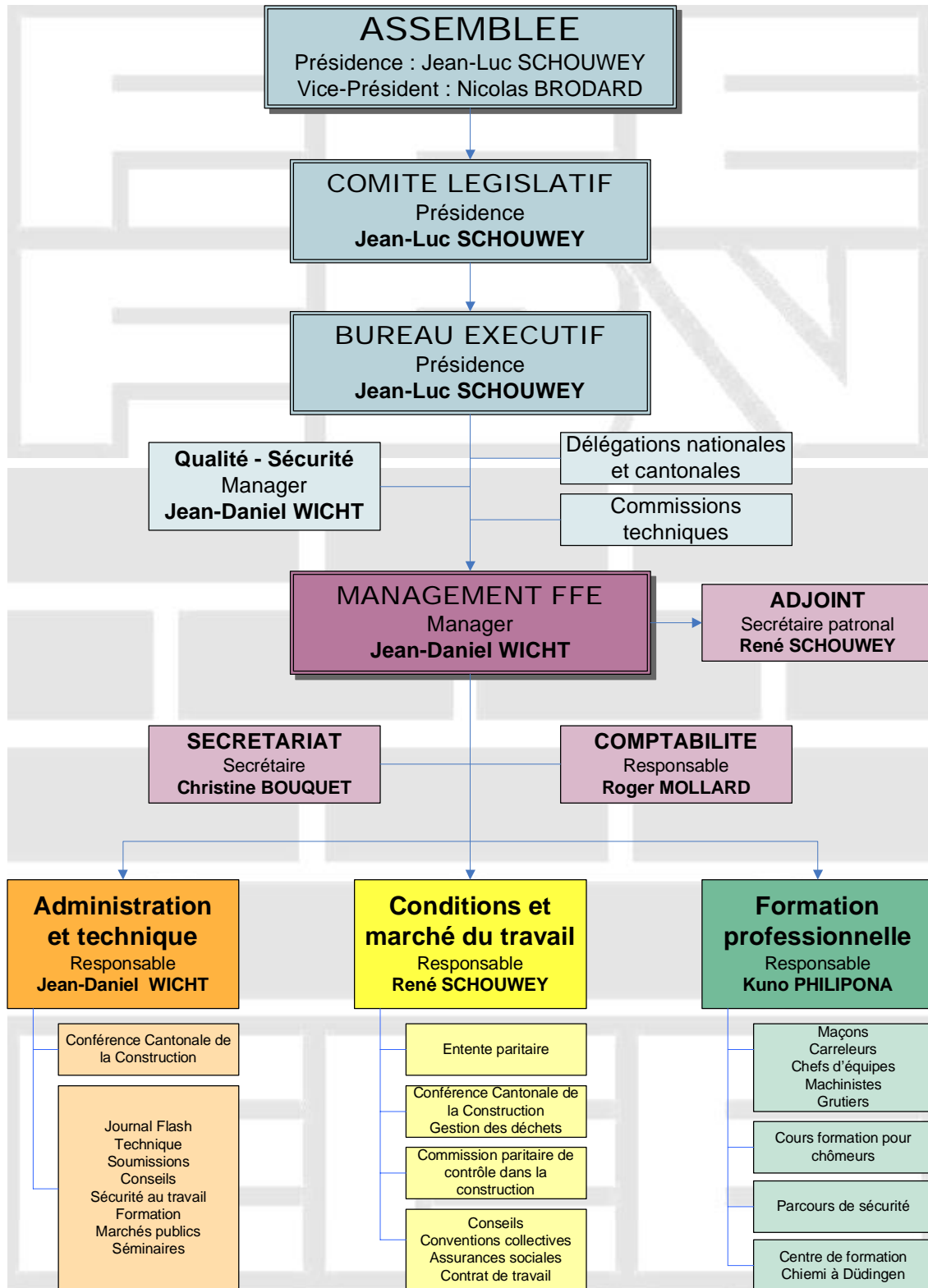
Zosso Hugo

Commission romande de la formation professionnelle

Papaux Patrick

Jean-Daniel Wicht

ORGANIGRAMME DE LA FEDERATION



FORMATION PROFESSIONNELLE

Cours interentreprises pour les apprentis maçons

2008 voit à nouveau une augmentation du nombre des nouveaux contrats d'apprentissage. Preuve que notre formation intéresse les jeunes. Les effectifs se présentent comme suit :

- 67 en première année
- 44 en deuxième année
- 56 en troisième année

C'est donc un effectif important de 167 apprentis qui suit les cours de formation dans notre halle des maçons, qui devient, grâce à ce succès, sous dimensionnée.

Cours interentreprises pour les apprentis carreleurs

Le nombre d'apprenants reste stable chez les apprentis carreleurs. On aurait pu craindre une diminution du nombre de nouveaux contrats avec l'introduction de la taxe de cours pour les membres du Groupement fribourgeois des carreleurs. Visiblement, par rapport aux dernières années cela ne semble pas être le cas, les effectifs étant les suivants :

- 13 en première année
- 9 en deuxième année
- 7 en troisième année

Cours pour machinistes et grutiers

Le mercredi 2 juillet, la Fédération a organisé, au restaurant du Lion d'Or à Farvagny, la remise des diplômes de machinistes en présence du Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen. Ce fut l'occasion d'honorer une jeune dame, Amanda Mooser, qui a obtenu son diplôme de grutière, la première du Canton de Fribourg.

En 2008, 745 permis ont été délivrés par notre centre de formation de Chiemi à 243 candidats.

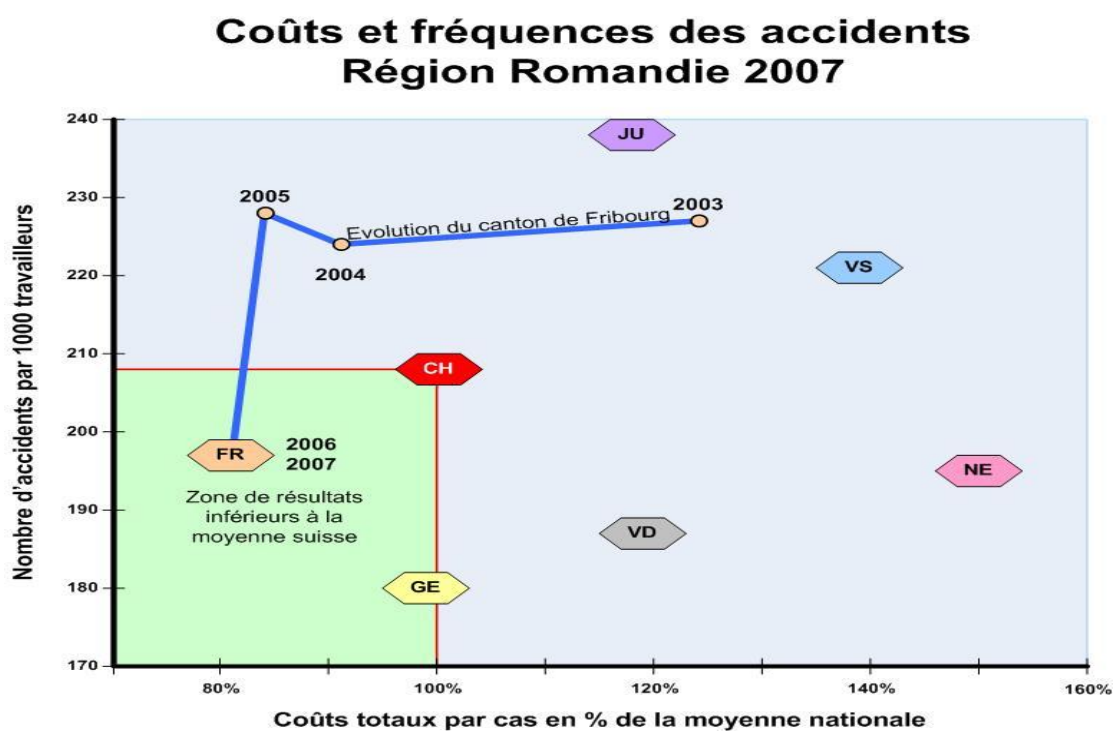
Type de permis	Nombre
M1 petites machines jq 5 to	111
M2 pelles hydrauliques	61
M3 chargeuses	47
M4 pelles araignées	1
M5 rouleaux	0
M6 finisseuses	0
M7 machines spéciales (bulldozer, dumper, etc.)	47
K1 camions grue	7
K2 grues à tour	70
K3 grues de chargement des camions / nacelles	201
Permis SUVA A pour grues spéciales (camion grue, grue sur camion, etc.)	117
Permis SUVA B pour grues à tour et auto montantes	83
Total des examens réalisés	745

Cours pour chefs d'équipe

La Fédération a organisé en 2008 la deuxième année des cours de chefs d'équipe conduisant à l'examen final. 19 candidats ont obtenu leur certificat délivré par le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen le 2 juillet à Farvagny.

Parcours de sécurité

La sécurité au travail est une tâche importante de management pour la direction de nos entreprises. Sur l'ensemble de la Région Romandie, les entreprises fribourgeoises sont sur la bonne voie, si l'on en juge au moyen du graphique ci-dessous.



Les résultats sont très encourageants, mais il est nécessaire de répéter régulièrement les bonnes pratiques à adopter sur les chantiers. Le parcours de sécurité de Chiemi est là pour aider les entreprises membres dans cette tâche. En 2008, 730 collaborateurs ont suivi la formation dispensée par notre association.

Jean-Daniel Wicht

SECRETARIATS GERES PAR LA FFE

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

A 4 reprises en 2008, le comité s'est réuni sous la présidence de Marguerite Michel-Bersier, également Présidente de l'association fribourgeoise de l'industrie du gravier et du béton. L'année a été marquée par deux objets particuliers, la préparation de START 2009 et la promotion des métiers du bâtiment. Afin de faire de cette foire des métiers un événement pour la construction, le comité a décidé d'investir dans la création de panneaux d'information pour les métiers et d'une ligne graphique moderne pour attirer l'œil des jeunes.

Le comité s'est également penché sur un problème plus politique, une fois n'est pas coutume, la consultation de la nouvelle loi sur les marchés publics. Sujet de discussion incontournable, le comité a pris position sur les grandes modifications de ce projet de loi. Le secrétaire, membre d'une commission ad hoc de l'Union Suisse des Arts et Métiers (USAM) a pu apporter ainsi le point de vue de la CCC à Berne.

Après 9 mois de lutte contre le travail au noir, suite à la mise en vigueur de la nouvelle loi au 1^{er} janvier 2008, le comité a pris connaissance d'un rapport de René Schouwey, venu pour l'occasion présenter les grands changements dans l'organisation des contrôles sur le territoire fribourgeois. Force est de constater que le nouveau régime des amendes, décidé par la Confédération, n'a pas encore franchi les limites du canton de Fribourg, les peines infligées n'étant peu ou pas dissuasives. Cette situation est préoccupante pour le comité de la CCC d'autant plus que les perspectives pour l'année 2009 ne sont pas favorable et cela laisse craindre une recrudescence du travail au noir dans le canton de Fribourg.

La CCC a encore apporté son soutien au salon de l'immobilier en organisant une conférence sur le thème « construire avec succès ».

Jean-Daniel Wicht

Contrôle des déchets de chantier (CCC-GD)

La commission

Cette commission fêtera ses 15 ans d'activité au mois de mai 2009. Cela fait déjà de nombreuses années qu'elle est présidée par M. Aloïs Page, architecte à Romont. En 2008, pour réaliser ses tâches, elle s'est réunie à deux reprises.

2008 a été une année particulière, car de mémoire de secrétaire, cette commission n'a jamais vécu autant de mutations en un an. Au début de l'année, Claude Baechler, Directeur de l'entreprise Baechler Transports à Corminboeuf, représentant l'association Fribourg-Déchets au sein de la commission, a décidé de se retirer. Il a été remplacé par Clauderic Egger, Directeur de l'entreprise Etter à Vuadens.

Durant le 2^{ème} semestre, c'est Martine Rüfenacht, directrice de l'entreprise Rüfenacht SA à Fribourg, qui nous a annoncé son départ suite à sa démission du Comité de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Son siège de représentante de la FFE a été repris par Claude Butty, Administrateur de l'Entreprise René Butty & Fils SA à Ursy.

Le soussigné tient à remercier Claude Baechler, actif depuis 2002 dans la Commission, et Martine Rüfenacht qui l'a rejointe en 2005. Par leur travail, leur engagement et leur disponibilité, ils ont su apporter à la commission les impulsions dont elle avait besoin pour progresser dans ses activités. Il tient aussi souhaiter la bienvenue à Clauderic Egger et Claude Butty et leur souhaite plein succès dans leur nouvelle fonction.

Au cours de ces séances, la commission, a comme chaque année, vérifié le travail réalisé par les inspecteurs et le secrétariat, dans le cadre du contrôle de l'élimination des déchets de

chantier. Au vu des résultats obtenus, (poursuite de l'amélioration) elle a décidé de maintenir le nombre des contrôles actuels, soit environ 600 par année.

Une autre des ses missions est l'information. Afin que les acteurs de la construction puissent être tenu au courant des nouveautés, notamment les changements législatifs en matière de gestion des déchets, elle organisera au cours de l'année 2009 un séminaire. Celui-ci se tiendra très probablement lors du Salon Greentech qui aura lieu en octobre à Forum Fribourg. A cette occasion, elle présentera les pages Internet du site de la Conférence Cantonale de la Construction traitant la gestion des déchets de chantier.

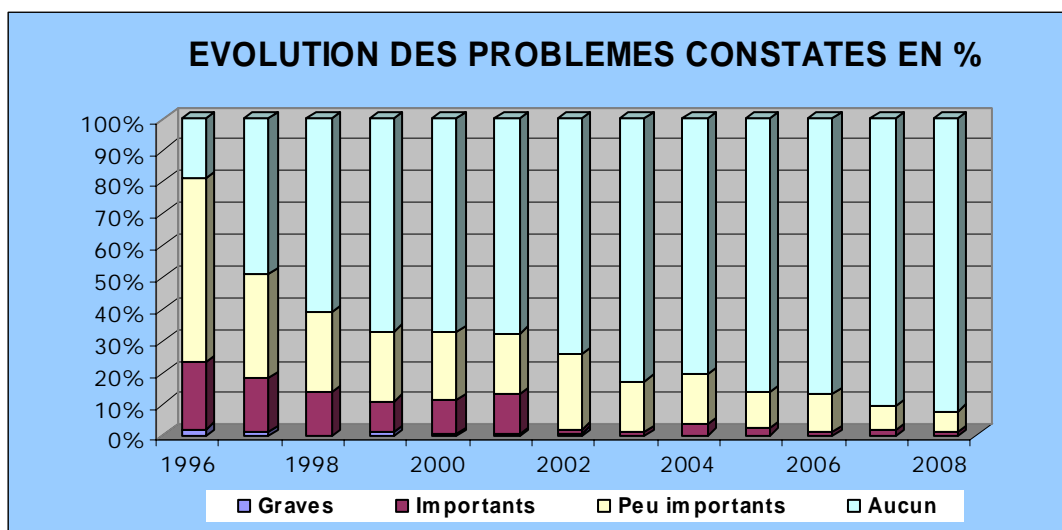
Enfin, relevons encore que le changement d'employeur des inspecteurs de la commission qui sont aujourd'hui salariés de la Commission Paritaire de Contrôle dans la construction n'a eu aucune conséquence sur le fonctionnement des contrôles.

L'inspection

En 2008, 636 visites ont permis de rédiger autant de rapports sur l'élimination des déchets de chantier sur l'ensemble du canton. Les inspecteurs ont ainsi largement respecté les minima fixés par la Commission, soit 600 rapports.

Résultats

Il n'y a pas plus parlant que le graphique ci-dessous pour démontrer les résultats obtenus en presque 15 ans de contrôle. De 80% de chantiers à problèmes, nous sommes passés à 8% en 2008.



Malgré ces bons résultats, le potentiel d'amélioration subsiste. Premièrement, il est encore possible d'abaisser le taux relatif aux problèmes constatés vers une valeur proche de zéro. Deuxièmement, d'autres aspects, tels que la protection de l'eau et de l'air pourraient être contrôlés.

René Schouwey

Entente Paritaire Fribourgeoise du secteur principal de la construction (EPF)

Analyse globale

L'année 2008 a été une année singulière pour l'ensemble des organes de l'Entente Paritaire Fribourgeoise car elle a été marquée par le vide conventionnel durant les 9 premiers mois de l'année, soit jusqu'au 1^{er} octobre 2008.

D'habitude, lors de vides conventionnels, les activités paritaires sont mises en veilleuse. Ce ne fut de loin pas le cas l'année passée. Toutes les commissions et tous les organes de l'Entente ont fonctionné.

En tant que telle, l'Entente Paritaire Fribourgeoise n'a pratiquement qu'une seule tâche, gérer les finances de ses organes d'exécution. Dès lors, elle n'a pas d'activité propre au cours de l'année si ce n'est une Assemblée des délégués. Son mandat statutaire est réalisé lors de cette séance. Par contre, si l'on tient compte de l'ensemble des objets traités dans ses organes d'exécution, cette association apporte énormément au travail commun des partenaires sociaux.

La Commission du Fribourgfonds-Construction a fait un travail très important au niveau des documents contractuels réglant les rapports entre les associations patronales et syndicales. C'est elle qui s'est occupée de négocier un toilettage de la Convention collective de travail du secteur principal de la construction du canton de Fribourg (CCT). Ce toilettage était nécessaire pour ancrer la participation des employeurs au Fribourgfonds-Construction.

Par la suite, les représentants patronaux de cette Commission se sont entourés de membres du Comité pour former une commission de négociation, afin de débiter les pourparlers pour une nouvelle CCT. Les résultats de ces tractations seront communiqués au début juin 2009.

C'est aussi dans le cadre de ces institutions que s'est discuté la stratégie pour l'obtention du mandat de l'Etat pour la lutte contre le travail au noir. Objectif atteint; nous le verrons plus loin dans ce rapport, la Commission Paritaire de Contrôle dans la construction a pu reprendre, moyennant quelques adaptations, les activités de l'ancienne Commission Tripartite de Surveillance du travail au noir.

En conclusion de cette analyse globale, relevons que les représentants des associations patronales et ouvrières de l'Entente Paritaire ne partagent pas toujours les mêmes visions. Mais les discussions sont courtoises et les membres ont un grand respect des uns et des autres. Ceci favorise grandement le travail des différents organes de l'Entente et permet de trouver des consensus.

Assemblée

C'est en Gruyère que s'est tenue la cinquième assemblée de l'Entente. Présidée par Armand Jaquier, elle a eu lieu le 19 septembre 2008 à l'Hôtel-Restaurant le Gruyérien à Morlon.

A l'ordre du jour, les objets statutaires habituels tels que le rapport annuel, les comptes 2007, le budget 2009 et quelques nominations statutaires.

Lors de cette rencontre, Jean-Luc Schouwey, Président de la FFE, a pris la présidence de l'Entente. Cette fonction lui revenait de droit, compte tenu du tournus entre les associations des travailleurs et l'association patronale.

Les comptes 2007 se sont soldés par un bénéfice de 93'849.50 francs, portant ainsi la fortune globale des fonds à 310'504.15 francs.

Comme chaque année, en fin de séance, 6 jeunes apprentis ont rejoint l'assemblée au moment de l'apéritif afin de recevoir un prix pour récompenser des travaux pratiques d'excellente qualité réussis lors des examens finaux.

Commission Professionnelle Paritaire (CPP)

Malgré le vide conventionnel en vigueur depuis le 1er octobre 2007, la Commission, présidée par Me Richard Waeber, a poursuivi ses activités au cours de l'année 2008.

Ceci peut surprendre, car cette commission a pour mission essentielle de surveiller l'application des dispositions contractuelles de la convention nationale du secteur principal de la construction et de la CCT locale. Hors, pendant une période de vide conventionnel, il n'y a pas de surveillance de l'application. Cependant, il faut savoir que les dossiers, ouverts avant le vide conventionnel et portant sur des périodes antérieures à celui-ci, peuvent être traités au cours d'une telle période. Elle a donc profité d'avancer sur les nombreux dossiers en cours et de liquider plusieurs cas relatifs à l'assujettissement à la CN. Ces activités ont nécessités 9 séances de la délégation de la Commission et deux séances de la Commission.

A signaler que Jean-Marc Tomasini, représentant la FFE depuis de très nombreuses années au sein de la commission, a démissionné. Merci à lui pour l'excellent travail et son engagement soutenu. Il est remplacé par Patrice Gurtner à qui l'on souhaite plein succès dans cette nouvelle fonction.

Commission du FRIBOURGFONDS

Avec 9 séances à son actif, cette commission a eu une activité assez conséquente en 2008. Jusqu'en septembre, les séances ont été conduites par Armand Jaquier puis, suite à une rocade par Jean-Luc Schouwey. Pour mémoire cette commission est toujours présidée par le Président de l'Entente.

Un changement a eu lieu au niveau de la représentation de la FFE dans cette commission. Martine Rüfenacht a été remplacée par Bernard Ropraz. Remerciements à Martine Rüfenacht pour son travail et son engagement et souhaits de plein succès à Bernard Ropraz pour dans nouvelle fonction.

Selon les statuts, le travail principal de cette commission est de gérer les trois fonds paritaires. Elle s'occupe aussi de régler les affaires courantes de l'Entente et de préparer l'Assemblée de celle-ci. Une autre des ses tâches consiste à examiner les demandes de participations financières dans le cadre de la formation professionnelle et prendre les décisions y relative.

En début d'année, compte tenu du vide conventionnel persistant, le financement des activités paritaires a dû être étudié. Ceci fait, le budget 2008 a dû être adapté. La convention nationale tardant toujours à être conclue, il a fallu adapter l'accord sur le FRIBOURGFONDS CONSTRUCTION passé en 2008.

C'est aussi cette commission qui a adapté la CCT locale suite à la participation patronale au FRIBOURGFONDS CONSTRUCTION. Pour la même raison, elle a aussi dû revoir et corriger les statuts et le règlement de fonctionnement de l'Entente.

Au vu des difficultés rencontrées avec le PARIFONDS durant le vide conventionnel, la Commission a aussi examiné la possibilité de créer un fonds cantonal paritaire autonome comme c'est le cas dans les cantons de Vaud, Valais, Genève et Neuchâtel. Selon un premier jet de l'étude de faisabilité, un tel fonds pourrait être viable. Cette analyse sera poursuivie au cours de l'année 2009.

Commission paritaire de contrôle dans la construction (CPC)

Mutation de la commission tripartite en commission paritaire

L'entrée en vigueur de la loi fédérale sur le travail au noir (LTN) et de l'ordonnance d'exécution de la législation fédérale en matière de lutte contre le travail au noir (OETN), au 1^{er} janvier 2008 ont provoqué en fait bien plus qu'une simple mutation. Presque tout était à refaire. Seule nous restait l'expérience acquise depuis 2001.

Conséquences administratives

Le changement de législation a modifié nos rapports avec l'Etat de Fribourg. Avant, des représentants de l'Etat siégeaient dans la Commission. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. L'indemnisation pour les contrôles faisait l'objet d'une participation de l'Etat jusqu'à fin 2007. Dès le 1^{er} janvier 2008 c'est un mandat de prestation qui a remplacé la participation financière.

L'organisation et la méthode de travail de la Commission mais aussi et surtout celles des inspecteurs de la construction ont dû être adaptées. L'ensemble des documents de contrôles, la base de données ainsi que les procédures de travail ont dû être transformés pour ne pas dire entièrement refaits. Il a fallu aussi corriger certains documents administratifs, modifier les contrats conclus, etc.

Conséquences sur les contrôles

Tous ces changements ont eu pour conséquence une diminution non négligeable du temps dévolu aux contrôles. Les inspecteurs ont connu quelques embarras bien compréhensibles à s'adapter aux nouvelles exigences ce qui a eu pour effet, un nombre de contrôles en dessous des espérances au cours du 1^{er} semestre.

Malgré ces difficultés, il y a lieu de remercier les inspecteurs pour le travail effectué, car avec 236 contrôles d'entreprises on peut affirmer que les conditions fixées par le mandat de l'Etat ont été respectées.

Activités de la Commission

Les dix membres de la Commission (4 représentants des employeurs, 4 représentants des employés plus le Président et le Secrétaire) se sont réunis à 10 reprises au cours de l'année 2008. Cette intense activité découlait des éléments évoqués dans les paragraphes précédents, en premier lieu, il a fallu régler les questions financières et établir un budget pour l'année 2008.

Une séance d'information à l'attention des commissions paritaires a été organisée en juin 2008 pour les informer des changements et leur expliquer l'organisation et le fonctionnement de la CPC.

Les rapports contractuels avec les différentes commissions paritaires de la construction ont été réglés par des mandats de prestations et le prix des contrôles fixés en fonction du type de ceux-ci, soit contrôles du travail détaché, contrôles des conditions de travail, supplément en fonction du nombre de travailleur, etc.

En fin d'année, elle a examiné sa forme juridique. Après analyse, il s'est avéré que celle-ci n'était pas des plus claires. Dès lors, elle a étudié la possibilité de transformer la commission en association. Des statuts sont en cours d'élaboration et le changement avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2009 devrait s'opérer au cours du premier semestre 2009.

Inspectorat de la commission

L'inspectorat de la commission a subi quelques variations d'effectif au cours de l'année 2008. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2008, la commission disposait de deux inspecteurs pour réaliser l'ensemble des tâches confiées à la Commission, soit les contrôles relatifs :

- au travail au noir (mandat de l'Etat)
- aux conditions de travail fixées dans les conventions collectives (mandat des CPP)
- aux travailleurs détachés (mandat des CPP)
- à l'élimination correcte des déchets de chantiers (mandat de l'Etat)

A partir du 1^{er} octobre, un troisième inspecteur a été engagé. Il s'agit de Raoul Fucci, qui était auparavant secrétaire syndical auprès d'UNIA.

Pierre-André Bucher, arrivé en 2002, a malheureusement démissionné au 31 décembre 2008. Pour l'instant, aucun inspecteur n'a été engagé pour le remplacer car le mandat de prestation de l'Etat pour le contrôle du travail au noir en 2009 a été réduit. Un grand merci à Pierre-André Bucher pour son excellente collaboration et son travail de qualité.

Les tâches de transmission des rapports, d'accompagnement des inspecteurs dans leurs activités sont assumées par le secrétaire.

Concernant le déroulement des contrôles il n'y a pas de faits marquants ou particuliers à signaler.

Quelques statistiques sur le travail des inspecteurs et le résultat des contrôles

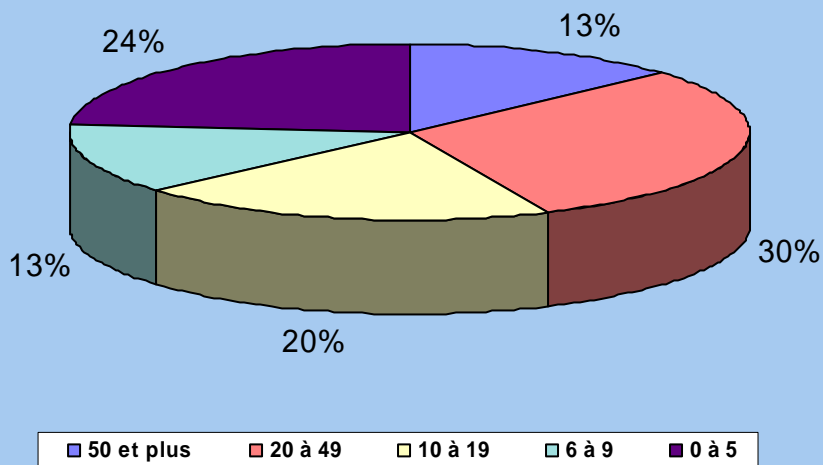
Nombre de rapports		236	
Données générales	Nombre d'entreprises contrôlées	236	
	Nombre d'ouvriers contrôlés	353	
	Nombre d'ouvriers en fuite (non contrôlés)	30	
Constats employeurs	A notre sens en infraction (à confirmer par instances compétentes)	39	
	Situation à déterminer (par les instances compétentes)	140	
	Sans infraction	57	
Constats employés	A notre sens en infraction (à confirmer par instances compétentes)	Rapports contractuels	18
		Assurances sociales	43
		Législations fiscales	23
		Travail lors d'indemnités versées	4
		Législation sur les étrangers	24
	Situation à déterminer (par les instances compétentes)	Rapports contractuels	70
		Assurances sociales	171
		Législations fiscales	66
		Travail lors d'indemnités versées	84
		Législation sur les étrangers	38
	Sans infraction	Rapports contractuels	265
		Assurances sociales	139
		Législations fiscales	264
		Travail lors d'indemnités versées	265
		Législation sur les étrangers	291

A ces chiffres, il y a lieu de rajouter encore les infractions à législation sur le chômage éventuellement constatées par le Service public de l'emploi

René Schouwey

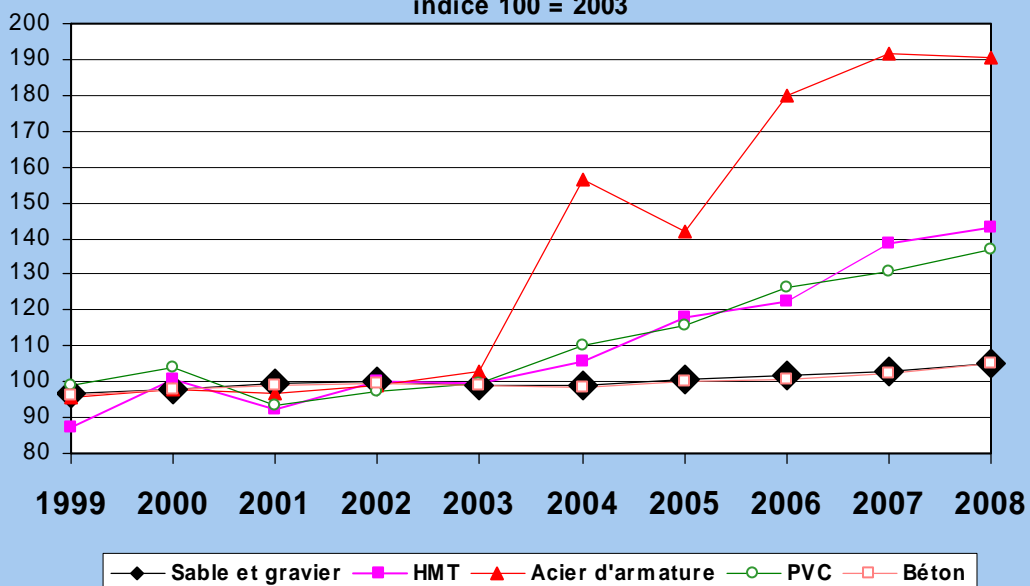
STATISTIQUES / STATISTIKEN

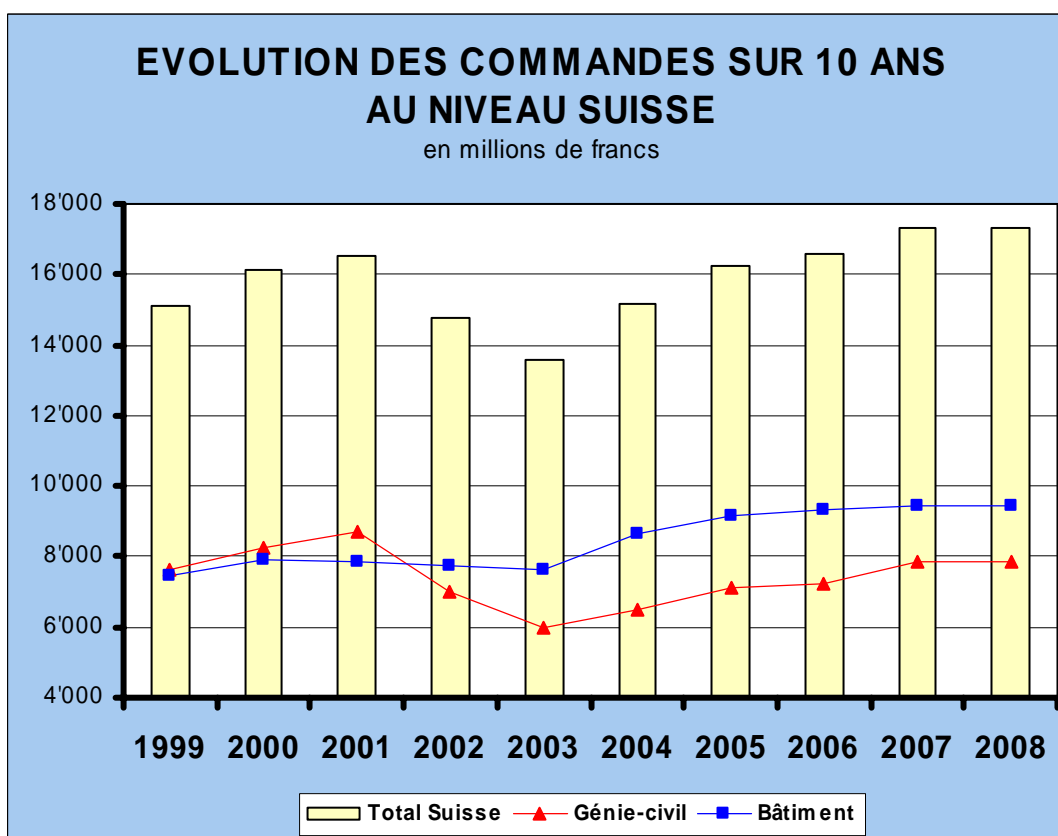
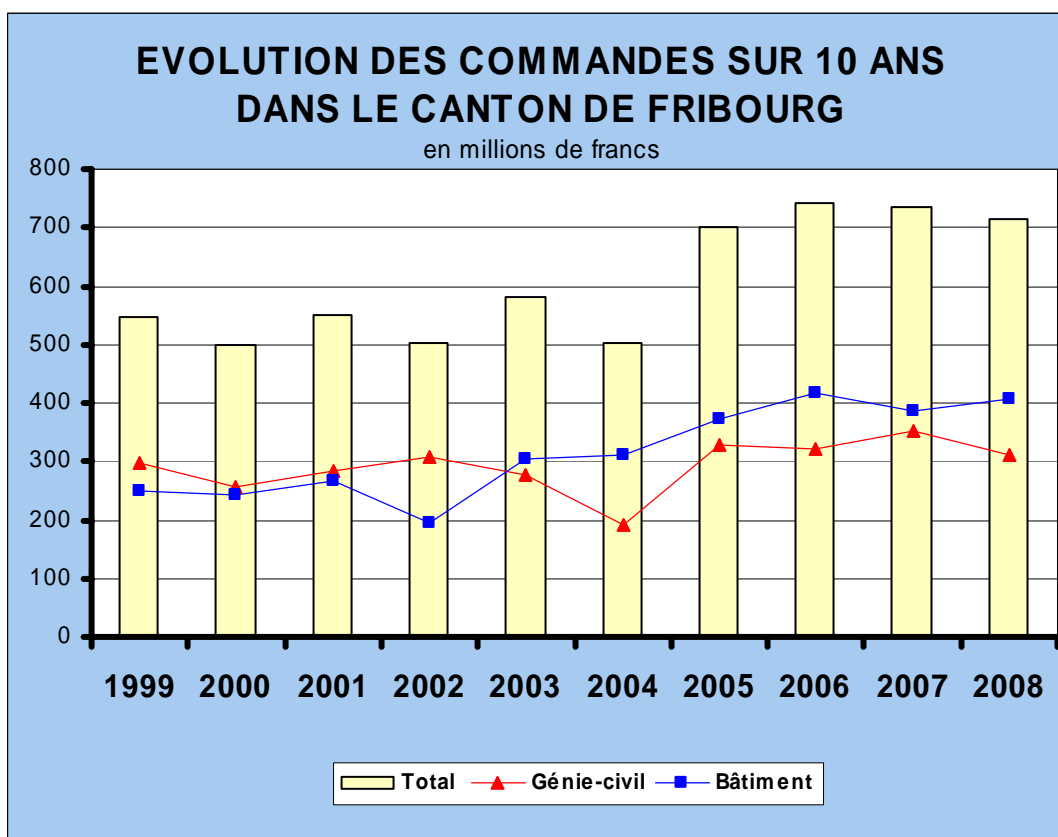
REPARTITION DES MEMBRES SELON LA TAILLE DE LEURS ENTREPRISES EN 2007



VARIATION DES PRIX DANS LA CONSTRUCTION

indice 100 = 2003





LE MOT DU MANAGER

Le rapport annuel est l'occasion pour le soussigné, comme pour tous ceux qui doivent chaque année en rédiger un, de se tourner quelques instants sur le passé pour voir le chemin parcouru, et quel chemin. La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE) a atteint, je pense pouvoir l'affirmer, un excellent niveau tant sur le plan de son image que son efficacité vis-à-vis de ses membres. Elle est reconnue dans le monde économique fribourgeois pour sa fiabilité et son dynamisme. A tel point, les demandes sont nombreuses de divers acteurs du monde du travail pour faire un bout de chemin avec nous afin de mener à bien de nouveaux projets.

Forum Fribourg, plus particulièrement son directeur Beat Kunz, a sollicité notre association afin de collaborer à la création d'un nouveau salon dédié à la rénovation en 2009. Il a souhaité que la FFE porte le projet en assumant la présidence. Avec une fin d'année difficile pour le marché de la construction fribourgeois, il était difficile de refuser ce challenge et à l'heure d'écrire ces lignes, le salon Renova 2009 vient d'être inauguré.

Sur le plan politique, la FFE, grâce à l'entrée au Grand Conseil du soussigné, dispose de nouveaux canaux pour sensibiliser les milieux politiques de notre canton sur les conditions indispensables au bon fonctionnement de la construction et les problèmes à résoudre pour améliorer la qualité du travail. Pouvoir influencer les décisions par certaines prises de position, rendre attentif les partenaires des exigences des métiers du bâtiment, un défi passionnant chaque jour. Mais parfois, des solutions divisent les milieux politiques et des décisions paraissent mauvaises aux yeux des professionnels. L'avenir dira si, le fait d'avoir rendu toutes les décharges fribourgeoises publiques, améliorera les conditions de travail de nos entreprises. Cette solution, combattue par le soussigné, accroîtra momentanément le volume disponible des décharges mais ne réglera en aucun cas le manque futur de zones d'exploitation. Une pénurie de décharges pointe à l'horizon en raison de l'égoïsme de citoyens de ce canton qui, lorsqu'ils sont devenus propriétaires, estiment que les gravières et les décharges ne sont plus nécessaires, surtout si elles se trouvent à proximité de leur domicile.

Les défis à venir seront de maintenir les meilleures conditions cadres pour notre profession. Cela passe par la formation professionnelle et la formation continue. Le comité de notre association en accordant le crédit nécessaire à l'achat d'un engin moderne pour la formation des conducteurs de grues sur camion et des autogrues montre la voie à suivre.

C'est avec enthousiasme que toute l'équipe de la FFE se prépare à répondre aux besoins du futur, aux attentes de nos membres.

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS

Le Manager

Jean-Daniel Wicht

DAS WORT DES MANAGERS

Wie allen, welche jedes Jahr einen Rapport verfassen müssen, gibt dieser Jahresrapport dem Unterzeichnenden die Gelegenheit, einen Augenblick in der Vergangenheit zu schwelgen, um den zurückgelegten Weg zu betrachten, und was für ein Weg. Ich glaube behaupten zu dürfen, dass der Freiburgerische Baumeisterverband (FBV) ein ausgezeichnetes Niveau erreicht hat, sei dies bezüglich seines Images oder seiner Wirksamkeit gegenüber seinen Mitgliedern. Er wird in der freiburgischen Wirtschaft für seine Zuverlässigkeit und seine Dynamik anerkannt, und zwar dermassen, dass sich verschiedene Akteure aus der Arbeitswelt häufig an uns wenden, um uns auf unserem Weg ein Stück zu begleiten, damit sie neue Projekte erfolgreich durchführen können.

Forum Fribourg, namentlich sein Direktor Beat Kunz, hat unseren Verband dazu ersucht, 2009 an der Erstellung einer neuen Renovationsmesse mitzuarbeiten. Er hat gewünscht, dass der Verband das Projekt trägt und die Leitung übernimmt. Da der freiburgische Bauwesensmarkt ein schwieriges Jahresende durchmachte, konnte diese Herausforderung nur schwer abgelehnt werden. Zum Zeitpunkt, zu welchem diese Zeilen verfasst werden, ist die Messe Renova 2009 eröffnet.

Der Unterzeichnende ist in den Grossrat gewählt worden, womit der FBV auf politischer Ebene über neue Kanäle verfügt, um die politischen Kreise unseres Kantons zu sensibilisieren, was die für den reibungslosen Betrieb des Bauwesens unentbehrlichen Bedingungen und die zu lösenden Probleme zur Verbesserung der Arbeitsqualität anbelangt. Die Entscheide mit gewissen Stellungnahmen beeinflussen zu können und die Partner auf die Anforderungen der Bauberufe aufmerksam zu machen, ist täglich eine interessante Herausforderung. Manchmal sind sich die politischen Kreise über die Lösungen jedoch nicht einig und die Fachleute stufen die Entscheide als schlecht ein. Die Zukunft wird uns zeigen, ob die Tatsache, alle freiburgischen Deponien öffentlich zu machen, die Arbeitsbedingungen unserer Unternehmen verbessern wird. Diese Lösung, welche der Unterzeichnende bekämpft hatte, wird das zur Verfügung stehende Volumen der Deponien zeitweilig erhöhen, aber sie wird keinesfalls den künftigen Mangel an Betriebsstandorten beseitigen. Es wird an Deponien fehlen infolge des Egoismus von Einwohnern dieses Kantons, welche meinten, als sie ein Eigentum erworben hatten, Kiesgruben und Deponien seien nicht mehr notwendig, vor allem, wenn sie in der Nähe ihres Wohnsitzes lagen.

Künftig wird die Herausforderung gestellt, für unseren Beruf die besten Rahmenbedingungen aufrechtzuerhalten. Dies läuft über die Berufs- und die Weiterbildung ab. Der Vorstand unseres Verbandes hat den einzuschlagenden Weg gezeigt, indem er einen Kredit für den Kauf eines modernen Geräts zur Ausbildung der Lastwagenkran- und Autokranführer bewilligt hat.

Das ganze FBV-Team bereitet sich mit Begeisterung darauf vor, die künftigen Bedürfnisse, die Erwartungen unserer Mitglieder zu erfüllen.

FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND

Der Manager

Jean-Daniel Wicht



ANNEXES AU RAPPORT ANNUEL

Liste des membres du Comité de la FFE

Liste des membres de la FFE

Liste des membres honoraires

Liste des membres vétérans